Chers parents, chers élèves,

Nous espérons que vous êtes, ainsi que vos proches, en bonne santé dans ce contexte si particulier.

Voici des informations importantes et quelques nouveautés suite au nouveau protocole dévoilé hier soir. Je vous remercie de les lire attentivement et avec vos enfants, afin que tout le monde soit prêt lundi.

**Protocole sanitaire – 30 octobre 2020**

**Rôle des parents**

Les parents d’élèves jouent un rôle essentiel.

* Prise de température avant le départ pour l’école. Vous vous engagez à ne pas mettre vos enfants à l’école en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d’apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l’élève ou dans sa famille.
* Les élèves ayant été testés positivement au SARSCov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l’école. Ils en informent le directeur.
* Les personnels appliquent les mêmes règles.

**Port du masque** : il est maintenant obligatoire pour tous les enfants. Nous le savons tous, le port du masque est contraignant, et, mal utilisé, il peut créer plus de risques.

Nous vous demandons donc d’initier votre enfant dès aujourd’hui au port de celui-ci. (On ne touche pas son masque, on l’enlève par les élastiques, on le porte bien sur son nez, on ne joue pas avec, on ne le prête pas aux camarades !!!)

**A ce jour, nous n’avons pas de masques enfants disponibles au sein de l’école.**

Il sera nécessaire de prévoir 2 masques par jour.

Vous avez la liberté d’opter pour le masque lavable (***à laver chaque jour***) ou le masque jetable ***(à jeter chaque jour***).

**Pour les enfants mangeant à la cantine** : nous vous demandons de mettre le masque pour l’après-midi dans une pochette propre marquée au nom de votre enfant, dans le cartable de l’enfant. Le changement entre le masque du matin et de l’après-midi se fera lors du retour en classe.

**Limitation du brassage**:

Nous rétablissons les horaires d’entrées et de sorties échelonnées mises en place à la rentrée de septembre, ainsi que les lieux d’entrées et sorties.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Groupe 1** | **Groupe 2** |
| **Entrées** | **CM2 , CP-CE1, CM1-CM2 et ULIS**  8h50-9h00 **et** 13h20-13h30 | **CP , CE1-CE2, CE2 et CM1** 9h-9h10 **et** 13h30-13h40 |
| **sorties** | **CM2 , CP-CE1, CM1-CM2 et ULIS**  11h50-12h et 16h20-16h30 | **CP , CE1-CE2, CE2 et CM1**: 12h-12h10 et 16h30-16h40 |

Le but étant de limiter le brassage, nous vous demandons d’être extrêmement vigilants sur les horaires et de ne pas rester devant l’école, une fois votre enfant entré ou sorti, ceci, pour la sécurité sanitaire de tous.

**Attention** : Aucun enfant ne sera accepté en retard ou pour une entrée qui n’est pas son entrée habituelle.

Les groupes ne seront plus brassés ; nous remettons en place les zones de récréation (comme en juin) afin de partager la cour et ne pas mélanger les élèves de classes différentes.

La cantine conservera ces groupes.

**Nettoyage et désinfection** : aération des classes (avant l’arrivée des élèves, lors des récréations, pendant la pause méridienne) et désinfection des points de contact plusieurs fois par jour.

**L’application des gestes barrières** sera maintenue, avec une vigilance accrue : lavage des mains à l’arrivée et au moment des récréations, avant et après la cantine, après avoir éternué, s’être mouché….

Bien que le lavage des mains soit la méthode privilégiée par les enseignants et le personnel du Sivos, du gel hydroalcolique sera mis à disposition des élèves via un distributeur automatique mais dont la distribution est réglée à l’usage des enfants.

Après l’école, le lavage des mains s’effectue au retour à la maison.

**Attestations :** un justificatif de déplacement scolaire nominatif, avec le cachet de l’école vous sera remis dès lundi, afin de pouvoir justifier vos déplacements aux heures d’école.

Un seul exemplaire vous sera remis. Si plusieurs personnes sont amenées à accompagner ou reprendre votre enfant, vous êtes chargés d’effectuer les copies, ou, vous pouvez prendre en photo cette attestation et la présenter lors d’un contrôle si besoin.

**Pour lundi** : en attendant ce document, vous pourrez remplir l’attestation de déplacement dérogatoire, une case est prévue à cet effet : « *Déplacement pour chercher les enfants à l’école et à l’occasion de leurs activités périscolaires »*

Nous le savons tous, le risque zéro n’existe pas, mais nous mettons tout en œuvre pour que ce protocole soit respecté ; nous comptons également sur vous et sur le dialogue avec vos enfants afin de leur faire prendre conscience que le respect de ce protocole est indispensable pour que la sécurité sanitaire de tous, enfants et adultes, soit maximale.

Je reste à votre écoute pour tout renseignement complémentaire.

Bien cordialement,

Magali Redouin